

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

## Préavis 40-2014 - Crédit d'ouvrage

### Réaménagement du chemin de la Judée Nord et Sud

#### Remplacement des collecteurs EC / EU et de la conduite d'Eau de Boisson

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

La Commission des Finances (ci-après la Commission) constituée par son Président Daniel Dupasquier, Madame Ornella Morier et MM. Philippe Muggli (excusé pour la première séance), Patrick Oppliger et Henri Pisani s'est réunie le lundi 28 avril en présence de MM. des Municipaux Schiesser, Mancini et Favre afin d'examiner le préavis municipal cité en titre. Certains membres de la Commission ont participé à la réunion du lendemain du mardi 29 avril dans les locaux de la Maison de Commune, réunion tenue par deux représentants des Bureaux Schopfer & Niggli SA et Ribli SA et destinée à partager des éléments plus techniques à la commission ad hoc.

La Commission s'est encore réunie les lundis 5 et enfin 12 mai afin de statuer et de rédiger son rapport.

Nous remercions les représentants de l'Exécutif, ainsi que l'ensemble acteurs de ces dossiers pour le travail effectué, de leur disponibilité à nous renseigner et à répondre à nos questions.

#### Concept d'aménagement

Le préavis rappelle la genèse de ce projet et décline l'historique urbanistique et financier qui lui est adossé. En quelques lignes synthétiques, nous les reprenons à notre compte; ce projet fait partie intégrante d'un dossier présenté en février 2013 englobant :

- La rénovation du Centre commercial de la Migros
- L'accès piétonnier et véhiculé à cette zone commerciale, d'habitat et de loisirs élargie aux confins du Marais pour revenir sur le village
- Une sécurisation se concentrant sur la mobilité douce circonscrite du Pont de Félezin au carrefour Judée / Village, s'inscrivant dans une continuité du dispositif du centre du village avec un engagement soutenu concernant la partie Sud du chemin de la Judée
- Une nouvelle répartition de la disposition des luminaires et de leur type dans le même périmètre d'action
- Un remplacement complet de la conduite d'eau potable datant de 1976 dans le projet du chemin de la Judée, eu égard aux nombreuses fuites recensées avec les conséquences que tout un chacun peut imaginer
- Un redimensionnement indispensable des collecteurs EC / EU totalement sous-dimensionné (prévu pour 1'000 habitants) et s'inscrivant dans le Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE)

Donc, par une incitation à une réduction de vitesse, une sécurisation de la mobilité douce, des remplacements de l'éclairage public, de conduite d'eau potable et de collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées, nous tendons à nous rapprocher d'une quasi quadrature du cercle dès lors que la convergence des besoins urbanistiques, incontournables pour cause d'obsolescence, ne peuvent plus être reportés.

Le rapport de nos collègues de la Commission Technique nous éclairant sur ces aspects du dispositif à mettre en œuvre, nous revenons à celui qui nous incombe, l'argent, étend entendu que notre préférence allait assurément à la rédaction de plusieurs préavis traitant de chaque sujet versus un préavis combinant l'ensemble des problématiques, indépendamment de la concomitance judicieuse des travaux à engager.

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

## Préavis 40-2014 - Crédit d'ouvrage

### Réaménagement du chemin de la Judée Nord et Sud

#### Remplacement des collecteurs EC / EU et de la conduite d'Eau de Boisson

##### Historique, coûts des travaux et financement

Ce préavis fait suite à un crédit d'étude générale de CHF 160'000.-- adopté le 10 mai 2012 par l'acceptation du préavis 15-2012. Dite étude diligentée par le Bureau d'ingénieurs Schopfer & Niggli SA a permis d'obtenir un retour des services cantonaux dans le cadre de l'examen préalable, d'établir le coût des différents projets sur la base des soumissions rentrées et de quantifier la durée des travaux. Elle a également permis d'établir le présent préavis.

Le mécanisme légal s'étant ensuite logiquement déroulé (examen préalable dicté par la Loi sur les Routes, puis même analyse par les services cantonaux), le circuit formel lié à cette procédure se doit d'être ouvert à enquête publique en devenir pour l'adoption des plans et ouvert au marché public conformément aux règles d'appel d'offres de type "marché ouvert". Vous avez pu constater que 29 entreprises s'y sont intéressées, dont 6 offres reçues dans la forme et délai exigés.

L'ensemble des opérations précitées a été et reste piloté par un comité d'évaluation, nommé par la Municipalité, comité qui a finalement adjugé les travaux à l'offre la plus avantage, sous réserve de la décision de ce soir quant à l'octroi du crédit d'ouvrage.

Techniquement et plutôt que de faire de la paraphrase, nous reprenons in extenso la page 7 du préavis qui donne toutes les indications utiles à ce propos stigmatisant un très probable recours à l'emprunt, même partiel, visant à dégager un montant arrêté à CHF 2'248'000.--.

##### Budget des investissements 2014 – 2015 (crédits à voter)

Les travaux envisagés sont prévus dans le budget des investissements de la manière suivante :

• Aménagement ch. de la Judée Nord et Sud		CHF 750'000.--
• PGEE conduites existantes	2014	CHF 793'000.--
	2015	CHF 793'000.--

Les travaux de remplacement des conduites du Secteur Judée – Village sont mentionnés à court terme (2014-2022) dans le PGEE (Plan Général d'Evacuation des Eaux).

• PDDE ouvrages	2014	CHF 130'000.--
	2015	CHF 130'000.--

Les remplacements des conduites du Secteur Judée – Village sont mentionnés dans les travaux à réaliser dans les dix prochaines années dans le PDDE (Plan Directeur de la Distribution des Eaux).

##### Financement et chapitres affectés

Le recours partiel à l'emprunt sera certainement nécessaire pour financer ces travaux. Les intérêts consolidés de l'emprunt seront imputés au chapitre 220, service financier, compte 3223, intitulé "intérêts emprunts à moyen et long termes". Les prix des devis estimatifs seront indexés sur la base de l'indice zurichois des coûts de la construction (base 100 = avril 2012).

Par ailleurs, il est sollicité de notre Conseil communal à l'aune de l'article 89 de son Règlement, l'autorisation d'un dépassement pour les crédits accordés à l'intérieur de l'indice d'inflation et d'une éventuelle augmentation de la TVA. Pour rappel, les chapitres comptables :

- 435 Eclairage public
- 460 Égouts et épuration
- 810 Service des eaux

sont des chapitres affectés. Dans la mesure du possible, un prélèvement sur les fonds alimentés par des recettes affectées sera effectué.

## RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

### Préavis 40-2014 - Crédit d'ouvrage

#### Réaménagement du chemin de la Judée Nord et Sud

#### Remplacement des collecteurs EC / EU et de la conduite d'Eau de Boisson

Chacun aura noté que le total ascende à CHF 2'596'000 versus CHF 2'248'000.-- donc présente une différence de CHF 348'000 que nous retenons comme "marge" de manœuvre.

#### Plafond d'endettement à fin mai 2014

Nous ne vous apprendrons rien sur le fait que notre Commission est tout particulièrement attentive à ce point très sensible quant à l'ensemble des méthodes et moyens de règlement à disposition ou mis en œuvre pour la réalisation de projets actuels et en devenir. Selon les indications reçues, les éléments y relatifs se présenteraient, selon nous, comme suit :

	CHF
Dette au 31 décembre 2013	18'024'356.52
Marge d'autofinancement supputée / prorata 31.05.2014 selon budget 2014 = CHF 303'900.--	-126'625.00
Solde dépenses d'investissement s/préavis déjà votés	2'558'000.00
Préavis acceptés lors du conseil du 3 avril 2014	1'093'500.00
Sous-total	21'549'231.52
Préavis à voter lors du conseil du 22 mai 2014	2'248'000.00
Dette au 31 mai 2014	<b>23'797'231.52</b>

Si nous sommes toujours à l'intérieur du crédit maximum en l'état de l'enveloppe que nous avons votée en début de législature, pour autant que les paramètres supputés retenus soient corrects et qu'aucun impondérable ne vienne semer le trouble, force est de constater que nous nous rapprochons de la limite accordée et nous ne pouvons qu'inviter la Municipalité à présenter un préavis complémentaire visant à augmenter ce plafond dès que possible. Pour rappel, considérant le calendrier provisoire de la tenue de nos Conseils, il est prévu pour adoption à notre séance du jeudi 9 octobre 2014.

En outre, à ce stade, nous nous posons les questions suivantes, qui sont de première importance pour le devenir de notre Commune et liées aussi à ce préavis :

- Dans le cadre du PGEE est des CHF 24 M devant être investis au cours des 30 prochaines années, comment notre Municipalité entend-elle financer CHF 800k par année ? Quelles sont les pistes envisagées ?
- Une projection financière du service des eaux selon des variantes possibles, à savoir son maintien ou sa reprise par un tiers, a-t-elle été établie ?

La Commission des Finances, fondée sur ses considérants, à la majorité de ses membres, vous demande Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre la décision suivante soit :

**RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES**  
**Préavis 40-2014 - Crédit d'ouvrage**  
**Réaménagement du chemin de la Judée Nord et Sud**  
**Remplacement des collecteurs EC / EU et de la conduite d'Eau de Boisson**

**Le Conseil communal de Romanel-sur-Lausanne**

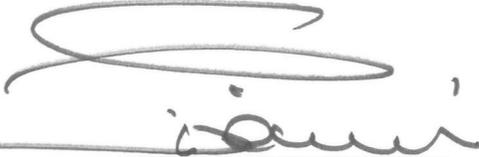
- vu le préavis municipal No 40 / 2014, adopté en séance de Municipalité du 14 avril 2014,
- oui le rapport de la Commission Technique
- oui le rapport de la Commission des Finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

**DECIDE**

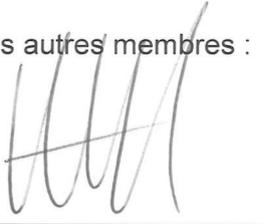
1. d'adopter le préavis municipal, tel que présenté et d'accorder un crédit de CHF 2'248'000.--, TTC;
2. d'autoriser le financement de cette dépense par la trésorerie courante ou, au besoin, par l'emprunt, dans la limite du plafond d'endettement;
3. d'autoriser l'amortissement de cette dépense pour ces travaux sur une durée de 30 ans.

Le secrétaire / rapporteur :

Romanel-sur-Lausanne, le 12 mai 2014

  
**Henri Pisani**

Les autres membres :

  
**Daniel DUPASQUIER**

  
**Ornella MORIER**

  
**Patrick OPPLIGER**

  
**Philippe MUGGLI**